



Cercles de Bridge Woluwé-Saint-Lambert
4 place Saint Lambert,
1200 Woluwe-Saint-Lambert

Petite bafouille du président Mercredi 14 décembre 2022

Comportement de nos joueurs durant les tournois

En préliminaire je me permets d'informer tous les joueurs participants aux tournois que Michael et moi-même, nous sommes littéralement, souvent, au bord de la crise de nerf, suite au comportement irrespectueux de nombreux participants. La décision de démission de notre part flotte dans l'air.

Lors de notre séance du lundi 12 décembre 2022 nous avons par **cinq fois** du encoder «Donne non jouée».

Une fois pour lenteur de jeu mais quatre fois parce que la table qui jouait avait reçu des cartes non conformes au diagramme encodé précédemment : la cause en était donc la table précédente qui avait soit au premier tour mal encodé le diagramme soit s'il s'agissait d'un autre tour mal remis les cartes dans l'étui.

Ces situations sont bien sûr regrettables, mais elles perturbent systématiquement le déroulement du jeu à la table des mandailles de service, j'ai nommé Michael et moi-même, chargés de diriger, contrôler, rectifier, arbitrer le tournoi en cours.

Nous vous rappelons le Code de Bridge International, édition 2017, qui n'a pas été écrit pour enquiquiner les joueurs, contrairement à ce que malheureusement de nombreux(ses) d'entre vous pensent. Il s'agit de la loi 7, qui stipule littéralement ceci :

A. Place de l'étui

Quand un étui doit être joué, il est placé au centre de la table et doit y rester, correctement orienté, jusqu'à ce que le jeu soit terminé.

B. Retirer les cartes de l'étui

1. Chaque joueur prend la main dans la poche correspondant à son orientation.

2. Chaque joueur compte ses cartes faces cachées pour s'assurer qu'il en a bien treize.

Avant de faire une déclaration, il doit examiner la face de ses cartes.

3. Au cours du jeu, chaque joueur garde ses cartes en sa possession en évitant qu'elles ne soient mélangées à celles des autres joueurs. Aucun joueur ne touchera d'autres cartes que les siennes pendant ou après le jeu, sauf avec l'autorisation d'un adversaire ou de l'arbitre. Toutefois le déclarant peut jouer les cartes du mort conformément à la Loi 45.

Autre rappel, on ne discute ni ne décide quoi que ce soit à la table si une irrégularité ou un désaccord entre les paires se produit : on appelle l'arbitre qui est le seul à pouvoir régler le problème. Vous ne pouvez pas non plus en lisant «entame incorrecte» simplement changer une carte de position afin de passer outre le souci du Bridgmate (on l'a déjà vu, c'est invraisemblable !).

Autre remarque importante : tous téléphones mobiles doivent être mis en mode « hors ligne » ou, mieux, éteints, pendant toute la durée du tournoi.

Dire que l'on doit absolument être joignable est incompréhensible puisque vous n'êtes pas supposé quitter un tournoi en cours.

Votre interlocuteur devrait vous laisser un message que vous lirez en sortant.

Si vous estimez devoir partir immédiatement à cause d'un coup de fil urgent , ne vous engagez pas à participer à un tournoi de bridge.

Lors de cette même séance mémorable du lundi 12 décembre 2022, plusieurs téléphones mobiles ont sonné ou émis de la musique **une douzaine de fois** : c'est intolérable et nous avons pris la décision suivante :

A l'arrivée des joueurs, nous rappellerons systématiquement (cela se fait dans les théâtres et dans les salles de concert !) de mettre le téléphone mobile hors ligne.

Si un téléphone sonne ou chante durant le tournoi, le «coupable» sera sanctionné d'une interdiction de venir jouer aux deux séances suivantes et, en cas de récidive, il sera interdit pour une durée d'un mois : nous espérons évidemment ne pas devoir en arriver à ces extrémités !

Philippe Taymans,
Président du CBWSL